

Belfort, le 3 mai 2022



**Monsieur Daniel HISSEL**  
**Président du Conseil de Développement**  
**Université de Franche-Comté**  
**FEMTO-ST/FCLAB**  
**Rue Thierry Mieg**  
**90010 BELFORT Cedex**

Réf. : DM/JS/SB/2022-106

Monsieur le Président,

Suite à l'avis rendu par le Conseil de développement portant sur le projet de territoire Grand Belfort 2030, je tiens à vous remercier pour ce premier travail exercé dans un calendrier contraint.

Les Maires du Grand Belfort réunis ce lundi 2 mai 2022 en bureau communautaire ont adopté à l'unanimité des propositions d'évolution du projet de territoire afin de tenir compte de l'avis rendu par le CODEV. Vous trouverez joint à ce courrier la délibération du bureau. Je vous remercie le cas échéant de me faire part de votre avis et vous informe que le projet de territoire sera ainsi modifié et proposé à l'approbation de l'assemblée communautaire prévue le 11 juillet prochain.

Vous remarquerez que suite à l'avis rendu, il est proposé de saisir le CODEV sur la politique de gestion des déchets. **Le bureau communautaire a par ailleurs débattu de l'opportunité de développer une police intercommunale et à ce titre souhaite préalablement avoir l'éclairage du CODEV. Le présent courrier vaut donc saisine du Conseil de développement sur cette thématique.**

Vous m'avez par ailleurs fait part de deux propositions d'auto-saisines. En conséquence, je vous propose que l'année 2022 soit consacrée :

- à rendre un avis sur la saisine relative à une police intercommunale,
- à rendre un avis sur une auto-saisine au choix du CODEV.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

**Damien MESLOT**

Président du Grand Belfort

Copie : M. Laurent DEMESY